

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Adhésion à l'association Acteurs du Grand Paris

Séance du 25 mai 2023

Convocation du 19 mai 2023

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à 19 h 36, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le dix-neuf mai se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mmes Isabelle Drancy, Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mmes Monique Pourcelot, Holuigue-Lerouge, Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

M. Philippe Tastes par Mme Chantal Brault,
M. Christian Lancrenon par M. Philippe Laurent,
M. Jean-Pierre Riotton par M. Frédéric Guermann,
Mme Sabine Ngo Mahob par M. Patrice Pattée,
M. Théophile Touny par Mme Sakina Bohu,
Mme Nadine Lacroix par Mme Roselyne Holuigue-Lerouge

Secrétaire de séance :

Mme Sakina Bohu

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 25 mai 2023

OBJET : Adhésion à l'association Acteurs du Grand Paris

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la volonté de la Ville de pouvoir bénéficier de l'expertise de l'association Acteurs du Grand Paris,

Considérant les modalités d'adhésion à l'association,

Après en avoir délibéré, à la majorité (8 votes contre : M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin, M. Numa Isnard)

DECIDE d'adhérer à l'association Acteurs du Grand Paris située 70 avenue de la Grand Armée 75017 PARIS.

AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette adhésion.

PRECISE que le montant de l'adhésion d'un montant de 600 € sera imputé sur les crédits inscrits aux budgets des exercices concernés.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Laurent

le secrétaire de séance

[Signature]